

PNUD-KIBAI

[BULLETIN BI-MENSUEL DU PNUD BURKINA FASO]

SOMMAIRE

Editorial	1
Focus	1
Ce que nous faisons	2
Page Genre	3
Nos partenaires en action	4 & 5
Vie des projets	6
Page VNU	7
Agenda et annonces	8
Détente	8

EDITORIAL : Lancement officiel de UN CARES par le Secrétaire Général des Nations Unies : L'engagement qui doit servir d'exemple

En 1991, les Nations Unies ont adopté une politique progressiste et complète concernant le personnel des Nations et le VIH/SIDA. Cette politique souligne que les Nations Unies feront en sorte que tous les membres du personnel et leurs familles soient informés au sujet de cette maladie pour leur permettre de se protéger eux-mêmes, de protéger les autres, et de pouvoir travailler avec des collègues séropositifs sans crainte d'être infectés.

Depuis lors, les Nations Unies veillent à ce que le personnel ait accès à une formation et des préservatifs de bonne qualité pour éviter l'infection. C'est pourquoi, le Secrétaire de Général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon a procédé le 6 avril dernier au lancement officiel de UN CARES à New York. Faisant de UN CARES une de ses priorités, le patron de l'ONU s'est dit déterminé à «faire des Nations Unies un modèle de lieu de travail propice à la lutte contre le SIDA ». Cet engagement au plus haut niveau de la hiérarchie onusienne doit nous interpeller tous et servir d'exemple afin que l'apprentissage de l'ensemble du personnel des Nations Unies et de leurs dépendants face au VIH SIDA sur le lieu du travail soit effectif.

Au Burkina Faso le personnel est très impliqué dans cette initiative, et plusieurs activités sont menées chaque année à l'endroit du personnel et de leurs familles. Des concerts avec des artistes, des séances de sensibilisation, des jeux concours sont organisées tout au long de l'année. Un dynamisme de l'initiative We Care du Bureau qui est à saluer et à encourager.

La rédaction

Le chiffre de la semaine :

36%

C'est le pourcentage d'internautes ayant déjà changé d'avis à propos d'un produit ou d'un service après avoir fait des recherches sur Internet.

FOCUS : La 62e session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU restituée à Ouagadougou

L'atelier de restitution des travaux de la 62^{ème} Session ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU s'est tenu les 15 et 16 mai 2008 à Ouagadougou sous le thème : «La problématique des changements climatiques et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement : Etat des lieux et responsabilisation des acteurs ».

La cérémonie d'ouverture de cette importante réunion a été présidée par le Ministre délégué chargé de la Coopération Régionale, Madame Minata SAMATE.

Dans l'allocution qu'elle a prononcée à cette occasion, le Ministre délégué chargé de la Coopération Régionale a indiqué que cet atelier permettra une appropriation nationale des importantes questions examinées par l'Assemblée Générale de l'ONU.

Pour sa part, le Coordonna-



Le Ministre Samaté, prononçant son discours

teur Résident a.i du Système des Nations Unies au Burkina Faso, le Dr Amidou BABA-MOUSSA, s'est dit satisfait des efforts déployés au Burkina Faso pour disposer d'un Plan d'Action National (PANA) d'adaptation aux changements climatiques. Il a réitéré l'engagement et la disponibilité de son institution à accompagner le Gouvernement burkinabè dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

Durant les deux jours qu'a duré l'atelier, plusieurs communications ont fait l'objet de riches échanges sur des thèmes comme les changements climatiques, les Objectifs du Millénaire pour le Développement, la dimension nationale et internationale du thème et le mandat du Burkina Faso au Conseil de Sécurité de l'ONU.

Les participants ont recommandé au Gouvernement de prendre les mesures qu'il jugera nécessaire, pour une plus grande appropriation par les institutions, les départements ministériels et les Organisations de la Société Civile, des résultats des travaux des sessions ordinaires de l'Assemblée Générale de l'ONU pour en assurer une plus large diffusion. Depuis 2002, le Burkina Faso, en collaboration avec le Système des Nations Unies, procède chaque année, au plan national, à la restitution des résultats des travaux des sessions ordinaires de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Tahirou Gouro



Burkina Faso

CE QUE NOUS FAISONS : Le Programme PTF constitue et forme son pool de consultants prestataires pour les études de faisabilité participative

Les plates-formes multifonctionnelles, par les services énergétiques qu'elles offrent sont une opportunité pour le monde rural d'accéder plus au développement. Implantées dans la région de l'Est du Burkina depuis 2002 et dans quatre autres régions sur les treize du pays à partir de 2005, l'implantation d'une plate-forme est précédée par des étapes dont la troisième est l'étude de faisabilité participative. En effet, l'installation d'une plate-forme est préalablement conditionnée par une pré étude et l'étude de faisabilité participative.

Une fois réalisée, l'étude de faisabilité participative dégage des indicateurs qui permettent au Programme et aux demandeurs de juger ensemble de la nécessité, de la capacité d'acquisition, d'utilisation et de gestion rationnelle de la PT. Elle est donc une étape et un outil indispensable de prise de décision tant au niveau des promoteurs de la PTF, de l'ensemble des habitants du village, qu'au niveau des partenaires actuels et potentiels.

Pour le Programme plateforme, cette étape est indispensable et ne peut être dérogée en aucune manière dans toute implantation de plate-forme.

C'est donc pour mettre à la disposition des futurs bénéficiaires des plates-formes techniquement fiables, économiquement rentables et socialement intégrées que l'Unité de



Des participants à la formation à l'EFP

Coordination Nationale du programme a élargi son pool de consultants prestataires en étude de faisabilité participative. Elle a ensuite entrepris de les former sur l'étude de faisabilité participative depuis le mercredi 07 mai 2008 et cela pour quatre jours dans la salle de réunion de l'Unité Nationale de Coordination du programme.

Maîtriser la démarche PTF, découvrir et maîtriser le processus de collecte, de traitement et d'analyse d'informations dans le cadre d'une étude de faisabilité participative, leur donner les rudiments adéquats du processus d'élaboration d'un rapport d'étude de faisabilité de façon théorique, et enfin recycler les anciens consultants tels sont là les objectifs de cet atelier formation.

Avec ce pool de consultants prestataires formés, l'Unité de Coordination Nationale (UCN)

disposera désormais de compétences à la hauteur de ses missions.

Vingt quatre consultants prestataires sont opérationnels et prêts pour réaliser des études de faisabilité participative. Certains d'entre eux seront dès le mois de juin sur le terrain. Ils mettront en pratique les connaissances acquises et produiront des rapports d'EFP que le programme exploitera pour des implantations de plates-formes au profit des populations des zones rurales.

Cette année, les responsables du Programme national plates-formes multifonctionnelles se sont lancés un défi d'implanter 164 plates-formes soit presque le double du nombre de plates-formes implantées en trois ans.

Etienne Mouni Kabore

PAGE GENRE : VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : LE CAS DU VIOL

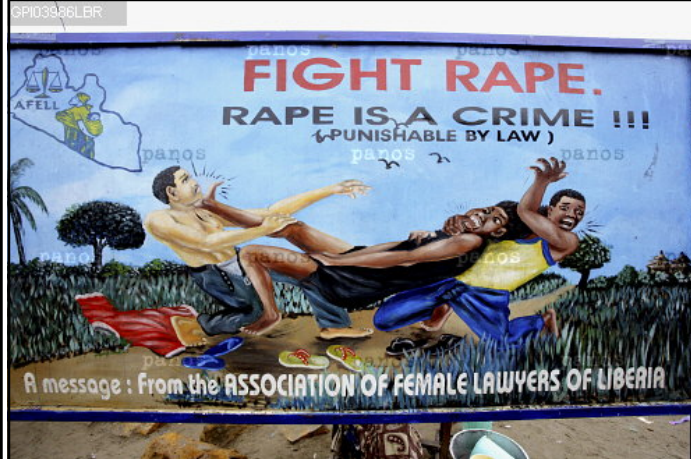
Le **viol** est un acte sexuel imposé par une contrainte physique ou psychologique. C'est une agression sexuelle impliquant spécifiquement une pénétration sexuelle, vaginale, anale ou orale ou pénétration par la main ou un objet. La première mention écrite du viol est dans le Code d'Hamourabi qui assimile le viol à l'adultère et le cas de Ammon et Tamar sa demi sœur (Bible 2 Samuel 13), enfants de David.

Les cas de viols :

- quand le consentement a été obtenu par la force physique, menace ou pression, ou
- quand le consentement a été donné par une personne dont l'âge était en dessous de la maturité sexuelle, ou
- par une personne intoxiquée par des drogues ou de l'alcool, ou
- par une personne mentalement déficiente.

Le viol représente une proportion inquiétante (22,68 %) des cas de violation de droits des femmes, et environ 37,09 % des cas de violence à l'égard des femmes dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest selon les données recueillies au niveau de la police judiciaire et des tribunaux (UNIFEM/WILDAF 2007)

Le viol n'est d'ailleurs reconnu légalement comme crime que dans les années '70 (sous la pression du mouvement des femmes). Avant cela il n'est pas considéré comme un crime, mais un péché, dont la femme n'est pas la victime, mais l'instigatrice. Autant dire que la prise de conscience en est à ses premiers pas et que cette reconnaissance formelle reste très vulnérable face à la persistance des pratiques et des représentations. Le "retournement" de l'accusation



contre la victime de violence sexuelle est un phénomène "classique" dans les cas de viols ou de harcèlement sexuel encore aujourd'hui. La difficulté à faire reconnaître cette pratique comme un acte punissable reflète les obstacles à l'éradication de rapports sociaux de sexe inégalitaires.

Les causes sont :

La culture : plusieurs facteurs ressortent du vaste contexte de la culture et de l'Infériorité de la condition féminine. D'abord les pratiques néfastes comme dans le rapport des Nations Unies de 2003 sur les droits fondamentaux de la femme mentionnait une coutume des hommes du groupe ethnique karamojong du nord-est de l'Ouganda, qui réclament une femme non mariée comme épouse en la violant. Au Burkina Faso, une femme mariée doit se soumettre aux besoins sexuels de son mari comme obligation, un rapport sexuel forcé n'est jamais entendu au milieu communautaire. Beaucoup de plaintes en milieu conjugal ne sont pas examinées par la justice à cause de manque de preuves évidentes.

Les Conflits : Le viol en temps de guerre est un moyen d'humilier le vaincu ou de provoquer un adversaire lorsque le conflit est latent. Beaucoup d'Ivoiriennes réfugiées au Burkina Faso ont témoigné sur

le viol systématique et généralisé durant la guerre civile dans leur pays.

Dans les écoles : Au niveau scolaire et universitaire, des harcèlements et abus sexuels sont

perpétrés par des enseignants, par le personnel d'encadrement de la direction et parfois par d'autres élèves ou étudiants garçons sur des jeunes filles généralement d'un niveau inférieur que ce soit au primaire, dans le secondaire ou à l'université.

Aux lieux de travail : Il se produit le plus fréquemment dans les relations de travail et une femme peut en être victime notamment à chaque fois que quelqu'un, en raison de sa fonction ou de sa position sociale, est placé en situation de pouvoir et/ou d'autorité par rapport à elle

D'autres causes comportent les mauvais traitements subis pendant l'enfance, le fait d'avoir été témoin de scènes de violences conjugales dans le foyer ; l'alcoolisme et la toxicomanie (18.6% des femmes au Burkina Faso, GTZ 2007) ; le faible statut éducatif ou économique ; l'appartenance aux communautés marginalisées et exclues. Ces facteurs se rapportent aussi bien aux auteurs de viols qu'aux victimes.

Au niveau programmatique il existe très peu de données permettant d'apprécier l'ampleur de viol au Burkina Faso. Beaucoup de cas sont occultés, à cause de la hantise de stigmatisation des victimes.

Francis Bogie Boogere

NOS PARTENAIRES EN ACTION : LA SUEDE APPUIE LA MISE EN PLACE DES INDICATEURS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Le Burkina Faso est un des douze pays du monde que la Suède a choisi pour une coopération à long terme, basée sur les axes d'intervention Femmes, Fille, Droit de l'homme et Environnement. Dans quelques mois, l'Agence Suédoise de Développement Internationale (ASDI) va commencer un projet de coopération en statistique au Burkina, qui vise à améliorer les indicateurs la lutte contre la pauvreté.

La politique de développement de la Suède a changé considérablement au cours des dernières années. L'objectif est désormais d'orienter les ressources afin d'investir plus dans moins de pays. Historiquement, la Suède n'a pas collaboré beaucoup avec l'Afrique de l'Ouest, mais avec la nouvelle politique pour le développement, ce pays nordique a commencé à s'intéresser plus à l'Afrique francophone. L'année passée, le Burkina Faso et le Mali ont été choisis pour une coopération à long terme.

« Cela pourrait impliquer une augmentation des ressources allouées à ces pays dans les années à venir », dit Lars Nilsson, chargé de Programme Secteurs Sociaux à ASDI à Ouagadougou.

Pour 2008, la Suède va donner environ 140 millions de couronnes (9.1 milliards F CFA) au Burkina Faso. Une



moitié servira comme support budgétaire, l'autre partie sera investie dans d'autres secteurs de priorité. Souvent la Suède collabore avec d'autres bailleurs de fonds.

« Conformément à l'Agenda de Paris, nous nous joindrons aux autres partenaires pour diminuer le nombre d'acteurs. Dans les secteurs sociaux, nous appuyons la santé, l'éducation de base et l'alphabétisation en partenariat avec les Pays-Bas, et l'ASDI joue un rôle comme un partenaire silencieux ».

Cela veut dire que la Suède contribue au financement mais ce sont les Pays Bas qui sont chargé du suivi et du dialogue technique.

La Suède s'intéresse beaucoup à l'environnement, à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement qui sont aussi des domaines prioritaires. L'ASDI appuie l'initiative d'un programme sectoriel pour l'environnement. De cette manière, la Suède et d'autres bailleurs pourraient apporter un soutien budgétaire supplémentaire à ce domaine.

« La lutte contre la pauvreté est au cœur de tout ce que nous

faisons au Burkina Faso : la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, il s'agit du CSLP (Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté) » dit Lars Nilsson. Il attire l'attention sur les difficultés à suivre les indicateurs de pauvreté. La Suède va apporter son appui à travers un projet qui va démarrer dans quelques mois. Trois personnes du Bureau National de la Statistique (SCB) en Suède ont été recrutées pour travailler en collaboration avec l'INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie) pendant trois ans. Elles vont participer au développement des capacités de cette institution.

La coopération suédoise au développement appuie aussi la recherche scientifique. Depuis 2001, il existe une collaboration entre l'ASDI et le Centre National de Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Au total, 22 burkinabé font leur thèse doctorale, dans les domaines des ressources naturelles ou de la lutte contre la pauvreté en Suède et au Burkina Faso.

Kerstin Gossé



NOS PARTENAIRES EN ACTION (SUITE DE LA SUEDE — PAGE 4) : Des latrines qui favorisent une bonne production agricole.



Après un mois de stockage, ces urines pourront être utilisées comme engrais dans l'agriculture

L'assainissement écologique permet d'éliminer les pathogènes dans l'excréta et de récupérer les éléments fertilisants. Des latrines qui séparent les urines et les fèces facilite le traitement et permet ensuite la réutilisation dans l'agriculture.

les excréta. Les latrines ECOSAN sont vulgarisées par le CRE-PA dans près de 40 villages en Afrique de l'Ouest. Dans ces villages, on ne regarde plus les excréta comme des déchets mais bien comme des engrais et fertilisants.

Les excréta occasionnent de nombreuses maladies quand on n'a aucun contrôle car ils peuvent contaminer l'eau ; chose qui est peu probable avec les latrines ECOSAN qui sont construites « hors sol ». En plus, l'effet financier occasionné par ces latrines n'est pas à négliger. En moins de 6 mois par exemple, le prix de l'azote a été multiplié par deux quand celui du phosphore a vu

Chaque année, c'est l'équivalent de 40 milliards de Fcfa d'engrais que produisent les matières fécales et urinaires venant des Burkina-bé. La Suède est un des principaux bailleurs d'un programme dénommé ECOSAN (assainissement écologique) qui a pour but de transformer les déchets humains en engrais pour une bonne production agricole.

Les urines sont riches en engrais. Après seulement un mois de stockage, ils sont stériles et peuvent retourner à la nature comme fertilisant liquide. Les urines sont faciles à collecter, même sans latrine. Il suffit d'avoir un bidon pour les stocker pendant un mois.



Tampoudi Zakari fabrique les latrines qui seront utilisées dans les zones non loties de Ouagadougou. Quatre secteurs de la ville sont impliqués dans un projet qui essaie de mettre à profit l'excréta humain pour la valorisation agricole.

L'ASDI a commencé la collaboration avec l'institution ouest africaine CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût) en 2001. Le CREPA, dont le siège est à Ouagadougou, est également représenté dans 16 pays francophones et en Guinée Bissau. Il a pour objectif, l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement pour les populations défavorisées.

Les fèces sont décomposées après un stockage de 6 mois si on ajoute de la cendre au cours de l'utilisation des latrines. La séparation des urines des fèces est importante, car elle facilite le séchage de la matière fécale et la réduction des odeurs et mouches.

son prix tripler sur le marché mondial des fertilisants chimiques. De plus, les terres sont tellement appauvries qu'il serait dommage de ne pas profiter de ces ressources naturelles disponibles pour tout le monde.

« Jusque là les urines et fèces humains sont vus comme déchets par la société. Cependant, quand on considère leurs valeurs fertilisantes après le traitement, elles deviennent plutôt des ressources » affirme Linus Dagerskog expert associé au programme ECOSAN.

Techniquement ce n'est pas très difficile, cependant sur le plan socioculturel il peut y avoir des blocages. Les urines et les fèces sont toujours un sujet tabou dans la société. L'un des buts du projet est la conscientisation des populations de sorte à lever cette barrière et leur faire découvrir le potentiel que l'on peut avoir dans

*fèces : selles, excréments

Kerstin Gossé

VIE DES PROJETS : LE PNUD RENFORCE LES CAPACITES DES SECRETAIRES DE DIRECTION DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME DE L'ETAT

En collaboration avec la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat (MFPRE), le Projet de Renforcement de la Gouvernance Administrative et de la Coordination de la Politique Nationale de Bonne Gouvernance (PRGA-PNBG) organise au profit de 45 Secrétaires de direction du MFPRE un séminaire de formation sur le thème « Méthodologie en Secrétariat de Direction dans le contexte de la gouvernance administrative ».

La cérémonie d'ouverture de ce séminaire qui se déroule au sein de l'Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature a été présidée par le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat le mercredi 14 mai 2008. Dans son intervention, il a insisté sur les motivations qui ont prévalu à l'organisation de ce séminaire. Ces motivations tiennent aux constats faits à son arrivée à la tête du ministère. Il s'agit notamment de la faible qualité des correspondances et la diversité de présentation des correspondances soumises à sa signatures et non respect d'un certains nombre de principes de rédaction administrative.



A gauche le Ministre Seydou Bouda et à droite les secrétaires, à l'ouverture du séminaire

Au delà de ces constats, cette formation pour le Ministre vise, d'une part, à reconnaître le rôle importance que les secrétaires de direction jouent dans la chaîne de production du ministère ; et d'autre part à montrer que le renforcement des capacités n'est pas seulement l'apanage des cadres supérieurs.

Le Ministre dans son intervention a enfin remercié le PNUD son soutien financier qui a permis de réaliser ce séminaire.

Sur le plan du contenu, ce séminaire qui s'étale sur trois jours, du 14 au 16 mai, portera sur 4 modules. Le premier module porte sur : (i) le rôle et les missions de la (du) secrétaire et (ii) le diagnostic du fonctionnement d'un secrétariat. Le deuxième concerne l'application des principes des

qualités aux activités de secrétariat. Le module 3 intitulé « Développement des capacités de communication » porte sur (i) l'accueil (physique et téléphonique) des visiteurs et (ii) la présentation des documents administratifs. Le dernier module quant à lui est relatif à l'amélioration des relations de travail.

Sachant que les secrétaires exerçant dans l'administration publique ne sont pas souvent recrutement avec un niveau universitaire, cette formation permettra sans nul doute de rehausser le niveau et de renforcer les capacités et les compétences professionnelles des participants à ce séminaire.

N'est-ce pas là un exemple à suivre ?

Dieudonné Kini



PAGE VNU : LE VOLONTARIAT, UNE PARFAITE CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT HUMAIN

«Reconnaissons que le volontariat a le pouvoir de promouvoir la paix et le développement dans le monde et rendons hommage aux millions de personnes qui, chaque jour, à leur façon, offrent leur temps, leur ingéniosité, leur solidarité et leur créativité pour contribuer à bâtir un avenir meilleur et plus viable », déclarait le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-Moon, à l'occasion de la Journée Internationale des Volontaires 2007



Etre volontaire pour des dizaines de millions de personnes dans le monde, se porter volontaire c'est adhérer à une conviction qui est au cœur du système des Nations Unies.

Les activités des volontaires VNU contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'allègement de la pauvreté, l'instauration de la gouvernance démocratique, la promotion de politiques environnementales et énergétiques, au renforcement des ressources pour la prévention et la réponse aux crises, à la lutte contre la propagation du VIH/sida.

Le PVNU est présent au Burkina Faso depuis 1973 et depuis lors plus de 450 volontaires de l'ONU ont été affectés dans le

pays. Actuellement 12 VNU Spécialistes internationaux, 11 VNU Spécialistes nationaux et 12 VNU animateurs nationaux sont en poste au Burkina Faso. Ces VNU fournissent l'appui technique sur des pro-

grammes et projets de développement local, de la Promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, de renforcement de capacité des organisations de la société civile, de soutien au développement des micro-entreprises, de l'environnement, du VIH/SIDA. Ils travaillent dans différents domaines dont notamment, la programmation, le suivi-évaluation, la gestion comptable et administrative, la communication et le plaidoyer, la logistique, l'appui institutionnelle et organisationnelle...

Le Volontariat est une vieille tradition au Burkina Faso. Il trouve ses fondements dans les traditions communautaires de solidarité au Burkina Faso. Les chercheurs citent plus d'une douzaine des pratiques traditionnelles de volontariat à travers le Burkina, dont notamment le *song-taaba* et le *sisoaga*

dans la tribu Mossi. Le « *song-taaba* » est un travail collectif dont le bénéfice revient à toute la communauté ou à un seul individu. Les activités sont les travaux dans les champs collectifs, nettoyage d'un lieu public, construction ou réparation d'une maison d'un doyen ou d'une personne nécessiteuse ou malade. Le « *sisoaga* » est une forme de travail volontaire des femmes faisant des activités communes d'aménagement intérieur des cours, damage et crépisage des sols des cases ou plus rarement des murs (source : Rapport de revue du PVNU au Burkina - 1998-2003). Les principes directeurs dans ces formes traditionnelles de volontariat étaient l'esprit d'assistance désintéressée, la constante disponibilité, l'entraide sans discrimination, avec un sens très fort de réciprocité et d'équité dans les bénéfices entre partenaires.

Aujourd'hui, dans un contexte de démocratisation tous les acteurs de la société civile, notamment les associations de base, les ONG et les syndicats expérimentent le volontariat à travers la participation de la population à toutes les étapes des actions de développement sous la forme du bénévolat pur ou du volontariat. Le champ d'action de ces organisations de la société civile recouvre tout l'éventail des aspects sociaux, économiques et culturels de la vie de la société.

William Amadeu/ Tahirou Gouro

P N U D—BURKINA
FASO

PNUD
Immeuble des Nations Unies
01 BP 575 Ouagadougou 01
Burkina Faso

Tél. : 226.50.30.67.62/63/64
Fac-similé : 226.50.31.04.70
Courriel : registry.bf@undp.org

Visitez notre site
web : www.pnud.bf

Directeur de Publication
Ruby Sandhu-Rojon

Coordonnateur de la Rédaction
Théophane Kinda

Rédacteurs
Tahirou Gouro
Kerstin Gossé
Mahamadi Ouédraogo
Laure Diallo

Secrétariat de Rédaction
Mahamadi Ouédraogo

Conception et mise en page
Mahamadi Ouédraogo

Lecteur-Correcteur-Réviseur
Alima Déborah Traoré

Publication
Laouali Sanou

AGENDA & ANNONCES

Monsieur Jan Egeland, Conseiller Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies, à la tête d'une délégation, effectuera une mission au Burkina Faso, les 1er et 2 juin 2008. Au menu des discussions qu'il aura avec les autorités burkinabè, l'impact de la désertification et des changements climatiques, la crise alimentaire mondiale et la prolifération des armes légères dans le pays et la sous-région.

Il se tiendra à Tenkodogo, du 27 au 30 mai 2008, un atelier de concertation sur l'opérationnalisation des Conseils Villageois de Développement (CVD). Notre bureau sera représenté à cet important atelier par Madame Alizatta Tamboula.

DÉTENTE : RIONS UN PEU

Au cinéma

L'ouvreuse du cinéma met en garde le couple qui est venu à la séance avec son bébé :

- Si l'enfant pleure, vous devrez quitter la salle. Bien sûr, on vous remboursera !

Une demi-heure après le début du film, le mari se penche vers sa femme :

- Qu'en penses-tu ?
- Ce film est archinul !
- T'as raison, secoue donc le petit !!

Au restaurant

Au restaurant, le garçon demande au client :

- Comment avez-vous trouvé le beefsteak ?
- Tout à fait par hasard, en soulevant une frite

Beau bateau

Un père et son fils sont sur la plage.

- Oh papa, regarde le beau bateau
- Fils, ce n'est pas un bateau mais c'est un yacht
- Ah oui, et comment ça s'écrit ?
- Heu..., attend ..., non c'est toi qui a raison, c'est un bateau

Blague à l'envers

Tu veux que je te raconte une blague à l'envers ?

- O.K.
- Alors, commence par rire !

